

(FR) Chers parents,

Après les dernières annonces de l'AEFE et les simulations présentées par la direction du lycée, **des augmentations conséquentes des frais de scolarité de 10% minimum** (et potentiellement plus) sont annoncées pour 2026 et 2027.

Toute augmentation qui servirait à améliorer les infrastructures de l'école ou la qualité de l'enseignement serait acceptable.

Malheureusement, dans le cas présent, ces hausses n'ont pour seul but que de combler une mauvaise gestion de trésorerie de l'AEFE et de financer le désengagement de l'Etat français de son propre réseau.

Les mesures seront votées en Conseil d'Administration de l'AEFE **le 18 décembre. C'est maintenant que la voix des familles doit être entendue :**

APPEL A L'ACTION : ECRIVEZ A LA DIRECTION DE L'AEFE !

Nous vous invitons à envoyer dès maintenant le courrier d'opposition **sur ce LIEN**, pour faire pression avant le vote (le mail est déjà pré-rempli. Ajoutez simplement vos nom et prénom avant d'envoyer).

Vous trouverez ci-dessous les explications détaillées (certes un peu longues, mais essentielles) pour comprendre **les raisons, l'impact chiffré et les conséquences** de cet abandon progressif de l'État français.

Après les simulations budgétaires présentées aux associations de parents d'élèves par la direction du lycée, il est malheureusement confirmé que **le redressement financier de l'AEFE sera supporté directement par les familles.**

Il apparaît maintenant que la hausse de la participation annoncée à caractère exceptionnel et temporaire, aura bien lieu, mais sous la forme d'un transfert de charge sur les familles, qui sera, lui, **définitif.**

Nouvelle mesure financière imposée par l'AEFE : Prendre en charge les pensions civiles

Les établissements supportent déjà une part croissante de la rémunération des personnels détachés (via le PRRD, la Participation à la Rémunération des Personnels Détachés).

L'AEFE y ajoute l'obligation d'assumer leurs retraites (les pensions civiles).

Les pensions civiles des personnels détachés (direction, enseignants formateurs, enseignants résidents et détachés) sont aujourd'hui

payées à 100% par l'État français.

L'AEFE compte demander aux établissements d'en assurer progressivement **35% en 2026, puis 50% en 2027**, taux qui sera ensuite «pérennisé», comme écrit dans les propositions du prochain CA AEFE.

C'est un choix politique, pas une fatalité budgétaire :

Ces pensions ne représentent que **0,003%** du budget total pour le Ministère français de l'Éducation Nationale.

L'État pourrait très certainement assumer de nouveau cette charge.

💡 Impact chiffré au Lycée Charles Lepierre

Les simulations pour le lycée Charles Lepierre, basées sur cette nouvelle charge, indiquent :

Année	Part pensions civiles reportée sur le lycée	Augmentation minimale par élève et par an
2026	35%	+ 380€ minimum
2027	50%	+ 540€ minimum

Attention : Ces montants représentent la répercussion de cette seule mesure.

- Une augmentation annuelle de **5%** était déjà prévue en 2026 pour l'inflation, les investissements et les coûts de fonctionnement.
- Les autres participations demandées par l'AEFE peuvent aussi augmenter (comme la participation à la rémunération des résidents, ou le transfert de postes de détachés en contrat local pris en charge à 100%).
- Ces simulations considèrent que le nombre d'élèves restera stable. Malheureusement, au vu des coupes constantes dans les bourses scolaires et de l'inflation à Lisbonne, ce n'est pas une garantie à long terme.

🚫 Au delà du coût, impact sur la qualité

La **mobilisation du 11 décembre** des enseignants et personnels du Lycée Charles Lepierre avait deux aspects :

- la réforme du Code du travail portugais, qui impacte tout le personnel de droit local,
- également, et de manière significative, cette **réforme de l'AEFE** : les coupes budgétaires et le transfert de charges impactent l'ensemble des personnels et des familles.

Au-delà de l'aspect financier, **le désengagement de l'Etat français fragilise la qualité de l'enseignement offert :**

- L'AEFE continue à diminuer le nombre d'enseignants détachés pour économiser sur les charges.
- Au niveau local, un budget trop juste pourrait aussi mener à la diminution du nombre d'enseignants locaux et/ou des effectifs.

Prochaines Étapes

18 décembre : CA de l'AEFE lors duquel cette nouvelle mesure doit être votée.

12 janvier 2026 : Présentation du budget rectificatif de notre lycée intégrant cette augmentation lors du Conseil d'Établissement.

La FCPE Lisbonne votera contre ce budget. Toute la communauté scolaire y est opposée, mais il est important de noter qu'il ne s'agit que d'un avis consultatif (favorable ou défavorable). La décision finale et l'application reviennent à la directrice de l'AEFE.

Appel à l'Action : Interpellez la Direction de l'AEFE !

De nombreuses actions, pétitions et remontées aux élus sont déjà menées.

Nous vous invitons à rejoindre le mouvement et, suivant l'exemple d'autres lycées français à l'étranger, à **interpeller directement la Directrice Générale de l'AEFE avant le 18 décembre .**

C'est le moment de faire entendre la voix des familles, et ce par tous les moyens.

Utilisez le modèle de courrier que nous avons préparé [ICI](#).

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions sur ces mesures. Nous continuerons à vous tenir informés.

Bien cordialement,
La FCPE Lisbonne

Vous recevez ce mail car vous avez accepté de recevoir les communications de notre association lors de votre inscription sur Eduka. Vous pouvez vous [désinscrire](#) ici.

1070-112
Portugal

Sent with  EmailOctopus